

“Pas de place en Belgique pour ceux qui combattent NOS VALEURS”



Willy Borsus (MR) tire un bilan de ses 9 mois comme ministre-président wallon : un discours axé développement économique, mais aussi intégration et immigration

Vous avez récemment, avec la ministre Alda Greoli, renforcé le parcours d'intégration en Région wallonne pour les nouveaux arrivants.

“Oui, nous avons triplé le nombre d'heures de citoyenneté, qui passeront à soixante. Les heures de français passeront quant à elles de cent à quatre cents. Notre volonté est de multiplier par trois ou quatre le nombre de personnes inscrites au parcours d'intégration. C'est une action qui est très offensive.”

Certains au MR ont plaidé pour un parti de droite décomplexée, notamment sur le plan de l'immigration. Et vous ?

“Ma position est très claire. Nous assumons notre devoir humanitaire et notre mission d'accueil. Mais il ne faut certainement pas aller plus loin. Je veux être en-

core plus net : si on est accueilli en Belgique, si on vit en Belgique, on doit respecter nos valeurs, s'y intégrer. Et faire les efforts nécessaires pour vivre de façon harmonieuse dans notre société. Cela implique de respecter nos fondamentaux d'égalité hommes-femmes, et de démocratie. Il n'y a aucun espace de négociation là-dessus.”

C'est la doctrine du MR ?

“Je rappelle que pendant un an, à l'initiative d'Olivier Chastel, nous avons réexaminé l'ensemble de nos fondamentaux, de nos priorités. Ce travail gigantesque a donné lieu à un congrès à Ciney, pour l'adoption de notre ligne à la quasi-unanimité.”

L'identitaire sera un thème de campagne de la N-VA. Au MR, on a le sentiment que certains,

comme Christine Defraigne, penchent plutôt à gauche, d'autres, plutôt à droite.

"Je ne dirais pas cela. Il y a chez nous un très large consensus sur cette position, que je viens de résumer. Outre les devoirs humanitaires et juridiques que nous assumons, nous avons un message ferme : pas d'immigration illégale. Si on vient chez nous, on demande le statut de réfugié. Si on ne le fait pas, on est un illégal. Par ailleurs, si on obtient le statut pour rester en Belgique, on fait les efforts pour s'intégrer. Il n'y a pas de place en Belgique pour des gens dont l'objectif est de combattre les valeurs du pays qui les accueille. Cette position est très largement consensuelle au sein du MR."

Ce sera un de vos thèmes de campagne au niveau wallon ?

"Nous n'avons pas encore défini ces thèmes. Nous ne sommes là que depuis neuf mois !"

Que pensez-vous de la proposition d'André Antoine (CDH) ?

"Il veut qu'il y ait une immigration supplémentaire, et choisie, qui soit organisée en Wallonie. Je suis totalement contre ce qu'il propose ! Je ne peux pas être plus clair que cela."

Le CDH semble repositionner sa ligne. Dans le dossier des visites domiciliaires, pour la première fois en neuf mois, ils ont voté différemment du MR. Cela vous inquiète ?

"Depuis juillet, on nous prédit les pires catastrophes. Je constate qu'aucune ne s'est produite. Une sensibilité différente s'est exprimée sur une résolution qui n'était pas une compétence du parlement wallon. Ce n'est pas parce qu'on fait une coalition qu'on devient des jumeaux parfaitement identiques."

Adrien de Marneffe

“Le décollage de la Wallonie, C’EST MAINTENANT !”



Le Marchois veut réformer, et vite.
“La Wallonie n’a plus le temps. Ça fait 30 ans qu’on me dit : ‘La Wallonie va aller un peu mieux.’”

Vous présidez depuis 9 mois une majorité sans le PS. En quoi seriez-vous un meilleur ministre-Président que Paul Magnette (PS) ?

“Je suis tout entier orienté résultats. Je veux que, de façon rapide, on puisse mesurer à quel point la Wallonie évolue. Je suis un pragmatique, sans juger mon prédécesseur. Car je suis là pour gérer le présent et l’avenir, pas pour discuter des 25 dernières années... Je ne juge que les chiffres, les résultats, qui sont incontestés. La photographie de l’état économique de la Wallonie, réalisée par l’Iweps, le montre. J’essaye de mesurer tous les atouts de la Wallonie, d’en faire éclore d’autres, pour créer des leviers d’avenir. Avec toute l’équipe gouvernementale, je pense que nous y arrivons.”

Quel bilan tirez-vous de vos neuf premiers mois ?

“Regardez le panel de ce que nous avons réalisé : nous avons pris un nombre de décisions impressionnant. La suppression de la téléredevance, la réforme des points APE (emploi), les droits d’enregistrement pour un logement, le plan wallon d’investissement, la réforme de la gouvernance, la réforme fiscale... Tout cela en 8 mois et demi ! On n’a jamais autant réformé en aussi peu de temps en Région wallonne. Nous voulons du changement et des résultats. Tout en faisant cela, nous gardons le souci du retour à

l’équilibre budgétaire. La Région wallonne doit avoir un budget à l’équilibre d’ici à 2020. Notre pré-

budget présentait un déficit de 370 millions €. Il ne sera que de 270 millions €, grâce à une amélioration de 100 millions € du budget définitif.”

Vous avez dit vouloir faire décoller la Wallonie. Mais il est pour quand ce décollage ?

“C’est maintenant ! Le changement, c’est maintenant (sic). Ce n’est pas une formule. Il faut savoir que les mécanismes de solidarité de financement de la Région wallonne seront décroissants après 2025.”

“Les changements indispensables n’ont pas été faits assez rapidement”

Qu’est-ce que cela signifie ?

“Que la Wallonie n’a plus le temps ! Ça fait 30 ans qu’on me dit : ‘La Wallonie va aller un peu mieux.’ Mais les chiffres sont là : le taux de chômage est toujours le double de celui de la Flandre.”

La Flandre a un gros boni dans son budget, et ce n’est pas nouveau. La gestion politique est-elle meilleure en Flandre ?

“La réalité socio-économique est différente en Flandre. Nous

avons un passé industriel qui nécessite une reconversion...”

Cela fait très longtemps qu’on entend cela...

“On a besoin de miser beaucoup plus fortement en Wallonie sur l’entrepreneuriat, la recherche, les exportations. Les changements indispensables n’ont pas été faits assez rapidement. Mais je le vois dans les entreprises : l’état d’esprit est en train de changer. Les gens ont cette envie d’aller de l’avant.”

Quelles sont vos prochaines priorités ?

“On va très vite se consacrer au budget 2019. Le dossier énergétique, également, va revenir sur la table du gouvernement.”

Vous vous présentez, à Mar-

che-en-Famenne, aux élections communales de 2018, face notamment à René Collin (CDH), ministre de votre gouvernement. Cela ne risque-t-il pas d’amener des tensions ?

“Non. Nous avons la sagesse de séparer les choses. Le débat communal est une chose. L’avenir de notre région en est une autre.”

Votre ambition, c’est d’être bourgmestre ?

“Je serai candidat, effectivement. Mais dans le strict respect des règles que nous avons clarifiées au début de la législature. On est bourgmestre empêché quand on exerce une fonction ministérielle. Mon mandat se termine en mai 2019. Mais rien n’est plus incertain que l’avenir, comme chacun le sait.”

AdM

245.000 €, même pour Stéphane Moreau

▣ *“Quelqu'un qui ne se soumettrait pas à la règle ne pourrait pas continuer dans sa fonction”*

Vous semblez très fier de votre réforme de la gouvernance. L'opposition formule des critiques sur le plafond de 245.000 € pour la rémunération dans les intercommunales. Avec les cotisations pour la pension, ce montant pourrait être dépassé de 50 à 60.000 €.

“Je le dis sans la moindre ambiguïté : c'est la réforme la plus spectaculaire depuis que la Région wallonne existe. En termes de transparence et de limitation des rémunérations, on est allé très loin. Exemple : il y a 328 administrateurs d'intercommunales et 107 fonctions de vice-président en moins après la réforme.”

Et sur le plafond de 245.000 € ?

“Dans le texte de la précédente majorité, il était prévu une exception généralisée pour les outils économiques et leurs filiales. Cette exception menait à un plafond de 315.000 euros. On a supprimé cette exception ! C'est désormais 245.000 €, indexés à 255.000 €. Mais suite à une remarque du Conseil d'État, nous avons interdit les régimes de pension à prestation définie, dans lesquels, au moment de votre retraite, vous touchiez une somme définie à l'avance. Il n'y aura plus que des plans de pension à contribution définie, qui doivent être de

la même proportion pour l'ensemble du personnel d'une intercommunale.”

Cela signifie quoi ?

“Votre plan de pension prévoit qu'un pourcentage de votre salaire est payé chaque année par l'employeur pour constituer la pension. Cette somme constituera le capital pension, touché lors du départ. Ce n'est que dans ce cas de figure qu'on peut dépasser les 245.000 € indexés. Mais même avec ça, on n'arrive pas aux montants que Pierre-Yves Dermagne et Paul Magnette avaient prévus ! Donc, oui, il y a un curseur d'exception qui est maintenu. Mais plus restreint et solidaire. Nous n'avons pas cédé à qui que ce soit !”

Stéphane Moreau est toujours le boss de Nethys. Pour combien de temps ?

“Dans le dossier Nethys, depuis le début de la législature, nous annonçons ce que nous allons faire. Ce que nous avons fait correspond à nos annonces.”

Il devra donc accepter de ne gagner “que” 245.000 € par an ?

“Les règles s'appliquent à tous. Quelqu'un qui ne se soumettrait pas à la règle ne pourrait pas continuer dans sa fonction.”

AdM

CPAS: "REMETTRE les gens à l'emploi"

▣ Des objectifs seront fixés dans chaque CPAS avec un pourcentage de bénéficiaires qui devront recevoir un travail

Vous souhaitez relever la Wallonie. Mais par quels moyens ?

"Un élément crucial du décollage de la Wallonie se trouve dans la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Notre message, c'est la responsabilisation. Dans la formation qualifiante, la formation en alternance, nous voulons un lien direct avec le monde de l'entreprise et une orientation vers les métiers en pénurie."

Comment comptez-vous vous y prendre ?

"Le ministre de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet (MR), proposera prochainement un incitant, sous forme de prime, pour s'engager dans les métiers en pénurie. Le montant de la prime doit encore être fixé. Il y a aussi les liens avec les CPAS, les personnes qui bénéficient d'un revenu d'intégration. C'est l'un des axes du plan wallon de lutte contre la pauvreté. Tout qui bénéficie du soutien public doit aussi s'inscrire dans une démarche de formation, une démarche d'intégration."

Comment cela se traduit-il ?

"On prépare des conventions entre les bénéficiaires d'un revenu d'intégration (CPAS) et le Forem, avec un volet formation donc. Pour remettre ces personnes à l'emploi, et ensuite les intégrer durablement au marché du travail. Dans les CPAS, il y a déjà les contrats article 60 (secteur public) et article 61 (secteur privé) qui mettent les gens au travail. Ce sont des personnes qui, au lieu de bénéficier d'un revenu d'intégra-

tion, se voient proposer un travail. On compte se fixer des objectifs pour les CPAS. Dans certains, il y a moins d'1 % des bénéficiaires qui sont engagés dans ce type de contrats, dans d'autres, c'est 30 %."

Quel serait cet objectif ?

"Nous sommes dans la phase de concertation. En comptant les chômeurs, les CPAS, 290.000 personnes sont sans emploi en Wallonie. Or, il y a soixante filières de métiers en pénurie. Cela représente 25 à 30.000 emplois à pourvoir à court terme. Un chef d'entreprise m'a dit : 'Je pourrais grandir, mais je n'ai pas la main-d'œuvre.'"

Et pour ceux qui ne veulent pas prendre ces emplois, envisagez-vous la contrainte ?

"La contrainte et la sanction, c'est quand on ne réussit pas à convaincre. Je veux donner toute la chance à la conviction avant les mécanismes de sanctions. Mais bien sûr, il faut des règles."

Cela aura un coût. Ils recevront davantage qu'au CPAS.

"Le pire coût, ce serait de ne rien faire."

Ne craignez-vous pas une concurrence avec le secteur privé ?

"Souvent, on m'a dit ça. Et je ne l'ai jamais observé. Le pire risque, c'est de ne jamais en prendre. Chacune de ces mains tendues doit permettre à ces gens de retrouver une dignité."

AdM